



**COMMUNAUTE ÉCONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC**

(N'Djamena, le 25 octobre 2018)

**RESOLUTIONS DE
LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunis en session extraordinaire le 25 octobre 2018 à N'Djaména, se félicitent de la mise en œuvre appréciable des résolutions du Sommet de Yaoundé de décembre 2016 ayant permis la stabilisation des réserves de change de la Communauté.

Les Chefs d'Etat réitèrent leur engagement en faveur d'une sortie de crise cordonnée, concertée, maîtrisée et solidaire.

Ils saluent la forte contribution de la Communauté des bailleurs et des partenaires au développement à cet égard.

Pour les Etats membres :

1. La Conférence des Chefs d'Etat encourage les Etats membres à faire respecter la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et la réglementation des changes en vigueur en vue de favoriser le rapatriement intégral des recettes d'exportation.
2. Les Etats membres réaffirment l'urgence de mettre en œuvre toutes les mesures contenues dans les programmes économiques conclus avec le Fonds Monétaire International (FMI).
3. La Conférence des Chefs d'Etat instruit les Ministres en charge des négociations ou du suivi du programme économique avec le FMI de faire montre d'une détermination sans faille dans la mise en œuvre des réformes indispensables au redressement économique de la Sous-région.
4. La Conférence des Chefs d'Etat encourage les Etats membres à mettre en place, suivant le calendrier convenu, le plan d'actions du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) visant à pallier les faiblesses identifiées dans les dispositifs de lutte anti-blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

B

Pour les Institutions communautaires :

1. La Conférence des Chefs d'Etat encourage la BEAC à poursuivre l'application de toutes les mesures de son ressort nécessaires à la stratégie de sortie de crise, au redressement des économies de la CEMAC et au maintien de la stabilité monétaire et financière.
2. La Conférence des Chefs d'Etat instruit la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) de renforcer la supervision prudentielle des établissements de crédit afin de garantir la stabilité du système bancaire sous régional.
3. La Conférence des Chefs d'Etat instruit la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) d'accélérer les réformes des politiques sectorielles communes et le renforcement de l'intégration sous-régionale et d'améliorer sa gouvernance.
4. La Conférence des Chefs d'Etat engage l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) et l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) à mettre en place un dispositif plus contraignant afin d'assurer le plein respect des critères de convergence et favoriser ainsi la coordination des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune.
5. S'agissant de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence des Chefs d'Etat décide de la réforme de cette institution et prend notamment les mesures suivantes :
 - La séparation des fonctions de Président de la BDEAC et de Président du Conseil d'Administration ;
 - La création d'un comité de crédit et d'un comité de rémunération.

Les Chefs d'Etat ont renouvelé leur engagement à la résolution des poches de conflits et d'insécurité dans l'ensemble de l'espace de la CEMAC. Aussi, se sont-ils résolus à intensifier les actions visant l'élimination de la menace terroriste dans le bassin du Lac Tchad, tout en encourageant les initiatives engagées en Centrafrique pour rétablir durablement la paix et la stabilité dans ce pays.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leurs plus vives félicitations à **Son Excellence, Monsieur Paul BIYA** pour sa brillante réélection à la Magistrature suprême de la République du Cameroun, et appellent leurs frères camerounais à faire le choix du dialogue pour asseoir la paix dont a tant besoin aussi bien le Cameroun que la zone CEMAC.

Ils ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère, Son Excellence **Idriss Deby ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC pour l'organisation réussie du Sommet Extraordinaire.

Ils ont aussi manifesté leur reconnaissance au Gouvernement et au Peuple tchadiens, pour leur accueil hautement chaleureux et fraternel et pour les délicates attentions dont ils ont été l'objet en terre tchadienne.

Les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.-

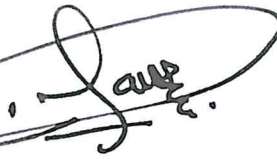
Fait à N'Djamena, le 25 octobre 2018

Pour la République du Tchad



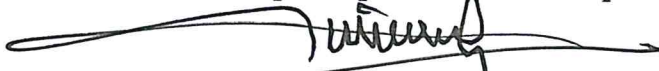
S.E. IDRISS DEBY ITNO
Président de la République du Tchad

Pour la République du Congo



S.E. DENIS SASSOU NGUESSO
Président de la République du Congo

Pour la République de Guinée Équatoriale



S.E. OBIANG NGUEMA MBASOGO
Président de la République de Guinée Équatoriale

Pour la République du Cameroun



S.E. PHILÉMON YANG
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Pour la République Gabonaise



S.E. REGIS IMMONGAULT TATAGANI
Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères

Pour la République Centrafricaine



S.E. HENRY-MARIE DONDRA
Ministre des Finances et du Budget